

Le Conseil Communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le **JEUDI 8 DECEMBRE 2016 à 19H30** conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1. Extension des tarifs de la communauté d'agglomération du Beauvaisis aux communes de la communauté de communes rurales du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** l'extension des tarifs de la communauté d'agglomération du Beauvaisis aux communes de la communauté de communes rurales du Beauvaisis à compter du 1^{er} janvier 2017.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer toute pièce relative au dossier.

2. Intention de création d'un pôle métropolitain

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** l'intention de l'agglomération du Beauvaisis, en collaboration avec l'agglomération de la région de Compiègne et Creilloise, de créer un pôle métropolitain.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à déposer un dossier d'intention commun auprès de la région des Hauts-de-France avant le 15 décembre 2016.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la prise en charge financière par l'agglomération du Beauvaisis du tiers des prestations d'accompagnement des collectivités pour la création de ce pôle.

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** la création du pôle métropolitain avant le 31 décembre 2018 constitué entre les agglomérations du Beauvaisis, de la région de Compiègne et Creilloise.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

3. Tableau des effectifs

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le tableau des effectifs avant fusion, dans lequel comprend les derniers ajustements liés aux suppressions et créations d'emplois.

4. Convention pluriannuelle comité d'œuvres sociales - avenant

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** l'avenant à la convention pluriannuelle du comité d'œuvres sociales, qui a pour unique objet de prolonger la convention d'une année dans les mêmes termes que précédemment.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente à signer les actes relatifs à cette affaire.

5. Compte rendu de la réunion du 19 septembre 2016 de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) : examen des rapports d'activité 2014 des délégations de services publics

Les membres du conseil communautaire **ont pris acte** du compte rendu de la réunion du 19 septembre 2016 de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

6. Budget annexe Pépinière - décisions modificative n°2

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** la décision modificative n°2 du budget annexe pépinière de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	22 364.00 €	Propositions nouvelles	22 364.00 €
Total :	22 364.00 €	Total :	22 364.00 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	150.00 €	Propositions nouvelles	150.00 €
Total :	150.00 €	Total :	150.00 €

7. Budget annexe Pépinière - créances éteintes

Les membres du conseil communautaire décident à l'**unanimité** d'imputer les créances éteintes sur les crédits prévus à cet effet sur le budget annexe pépinière pour une somme totale de 22.363,06 €.

8 - Autorisation donnée à madame la présidente de procéder au paiement des dépenses d'investissement en 2016 avant l'adoption du budget primitif

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** l'exécutif du futur établissement à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget 2017 et dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2016 de l'actuelle agglomération du Beauvaisis.

9. Attribution indemnité de conseil au comptable

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de demander le concours du trésorier pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

Les membres du conseil communautaire accordent à l'**unanimité** l'indemnité de conseil au taux de 50 % par an ; et que cette indemnité soit calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et soit attribuée à Hubert METAIS.

10. Approbation du dossier de réalisation de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Saint-Mathurin à Allonne

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le dossier de réalisation de la ZAC de Saint-Mathurin.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toutes pièces et autorisations relatives à ces dossiers.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** les mesures de publicité suivantes, chacune des formalités mentionnant le ou les lieux où le dossier pourra être consulté : affichage de la délibération pendant une durée d'un mois en mairie d'Allonne ainsi qu'au siège de la communauté d'agglomération ; mention de cet affichage par voie d'avis inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ; publication au recueil des actes administratifs.

11. Approbation du programme des équipements publics de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Saint-Mathurin à Allonne

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le programme des équipements publics de la ZAC Saint-Mathurin.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toutes pièces et autorisations relatives à ces dossiers.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** les mesures de publicité suivantes, chacune des formalités mentionnant le ou les lieux où le dossier pourra être consulté : affichage de la délibération pendant une durée d'un mois en mairie d'Allonne ainsi qu'au siège de la communauté d'agglomération ; mention de cet affichage par voie d'avis inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ; publication au recueil des actes administratifs.

12. ZAC Saint-Mathurin Allonne - acquisitions foncières

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de procéder aux acquisitions amiables des parcelles cadastrées section ZC n° 291, 307, 310 et 349 d'une superficie totale de 88 178 m² au prix de 5 € le m² + les indemnités de remploi, au vu de l'avis des domaines, soit un montant total de 488 979 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** le versement des indemnités dues aux exploitants agricoles conformément au tableau ci-annexé, soit un montant total de 100 267,32 €, en appliquant une réactualisation si, le cas échéant, un nouveau barème venait à être défini par un nouveau protocole ou avenant.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

13. Constitution d'une servitude de passage pour la mise en place d'une canalisation d'eau pluviale sous la parcelle cadastrée section AC n°65 sise à Saint Martin le Noeud

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la création d'une servitude de passage d'une canalisation d'eau pluviale sous la parcelle cadastrée section AC n°65 à Saint Martin le Noeud appartenant à la société civile immobilière « SCI AMB » représentée par monsieur Alain Langlet.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** le versement d'une indemnité de 136 euros au profit de la SCI AMB propriétaire de la parcelle .

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice président délégué à signer les actes notariés ou administratifs et à régler les frais, droits et honoraires liés à cette opération foncière.

14. Convention pour indemnisation des destructions des récoltes et des dommages aux sols causés par une étude de sol pour la création d'un bassin d'orage sur la parcelle cadastrée section ZP n°121 sise à Beauvais

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la convention relative à l'étude du sol avant construction sur la parcelle cadastrée section ZP n°121p de 4 500 m² sise lieu dit « LES VALLEES » à Beauvais exploitée par Madame CROSNIER.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** le versement d'une indemnité maximale de 3 424,50 euros pour destruction des récoltes et dommages au sol

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice président délégué à signer la convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

15. Constitution d'une servitude de passage pour la mise en place d'une canalisation d'évacuation des eaux de drainage sous les parcelles cadastrées section ZI n°s 34 et 36 sises à AUTEUIL

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la création de deux servitudes de passage liées à l'établissement d'une canalisation d'évacuation des eaux de drainage sous les parcelles cadastrées section ZI n°s 34 et 36 appartenant respectivement à monsieur et madame Fresser Francis et aux consorts Lecoq.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** le versement d'une indemnité de 30 euros à monsieur et madame Fresser Francis et le versement d'une indemnité de 60 euros aux consorts Lecoq.

à l'**unanimité**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice président délégué à signer les actes notariés ou administratifs et à régler les frais, droits et honoraires liés à cette opération foncière.

16. Adhésion à l'agence d'urbanisme Oise-la-Vallée

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'adhésion de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à l'agence d'urbanisme Oise-la-Vallée à compter du 1^{er} janvier 2017.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à procéder aux formalités nécessaires à cette adhésion

17. Habilitation de la SA HLM du Beauvaisis pour lancer un programme de construction sur le terrain acquis par l'EPFLO rue du Pont Laverdure

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité des suffrages exprimés** la SA HLM du Beauvaisis à lancer un concours de conception-réalisation pour un programme immobilier sur les parcelles cadastrées section Q n°s 1379, 1380 et 1458 rue du Pont Laverdure à Beauvais.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité des suffrages exprimés** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

18. Attribution d'un fonds de concours à la commune de Beauvais - Rue Leonidas Gourdain

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'apporter un fonds de concours de 200 000 euros à la ville de Beauvais pour la réalisation des travaux de bouclage de la voirie interne de la cité Léonidas Gourdain.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de recueillir l'accord de la ville de Beauvais sur l'octroi de ce fonds de concours.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou monsieur le vice-président délégué à signer tout acte et document relatif à l'exécution de ce dossier.

19. Programme d'intérêt général (PIG) "plan rénovation confort - bien chez soi" / examen de dossiers de demandes de subventions

Les membres du conseil communautaire accordent à l'**unanimité** le versement de subventions au 14 demandes déposées au au titre du programme d'intérêt général (PIG) pour un montant de 35.771,00 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

20. Prorogation du programme d'intérêt général (PIG) Plan Rénovation Confort - bien chez soi conclu avec l'agence nationale de l'habitat (Anah) pour l'année 2017

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la décision de prorogation du PIG à l'échelle de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, pour une année supplémentaire.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou monsieur le vice-président délégué à signer la convention de partenariat du PIG avec l'Etat / Anah, ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce dossier.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou monsieur le vice-président délégué à solliciter les partenariats financiers avec l'Anah, le conseil régional des Hauts de France, le conseil départemental de l'Oise, tant sur le volet investissement que sur le volet ingénierie du dispositif, et à solliciter les autorisations de commencement anticipées afférentes avant le 1^{er} janvier 2017, afin que l'opération ne subisse pas d'interruption.

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la poursuite des actions d'accompagnement au PIG.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou monsieur le vice-président délégué à notifier l'octroi de subventions aux bénéficiaires.

21. Demande de financement État - Équipements en matériels des conseils citoyens du territoire

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention en investissement de 3.000 € auprès de l'État pour équiper les trois conseils citoyens du territoire et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** d'affecter les recettes correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la collectivité.

22. Convention cadre portant sur l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis, la ville de Beauvais, l'État, l'OPAC de l'Oise, la SA HLM de l'Oise, la SA HLM Picardie Habitat, la SA HLM du Beauvaisis, ADOMA, OSICA et le logement francilien.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer les avenants éventuels qui pourraient être présentés en accord avec l'État et les bailleurs sociaux.

23. Subvention à l'association centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Oise : interventions auprès des femmes détenues du centre pénitentiaire

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'attribuer une subvention 1500 euros au profit de l'association centre d'informations pour les droits des femmes et de familles de l'Oise en complément du financement du service pénitentiaire d'insertion et de probation à hauteur de 1860 euros.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toute pièce complémentaire afférente à ce dossier.

24. Subvention à l'association Jean de la Lune : marionnettes et médiation au sein du quartier femme du centre pénitentiaire

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'attribuer une subvention de 760 euros au profit de l'association Jean de La Lune, d'autres financements étant demandés (1128 euros auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance, 1128 euros auprès du service pénitentiaire d'insertion et de probation, 760 euros auprès de la déléguée départementale aux droits des femmes) pour l'opération.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toute pièce complémentaire afférente à ce dossier.

25. Tarif surtaxe assainissement 2017

Les membres du conseil communautaire fixent à l'**unanimité** pour l'année 2017, un coût global de l'assainissement unique de 1,5698 € HT par m³ pour les 25 communes de la communauté d'agglomération disposant d'un service de l'assainissement collectif.

25. Tarif service public d'assainissement non collectif (SPANC) 2017

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'application des tarifs d'intervention du SPANC à compter du 1^{er} janvier 2017 suivant les montants hors taxes mentionnés comme suit :

Type de redevance	Montants actuels en € H.T.	Montants applicables à compter du 01/01/2017 en € H.T.
Contrôle de conception	83,58 €	83,58 €
Contrôle de réalisation	83,58 €	83,58 €
Premier contrôle de bon fonctionnement	75,97 €	75,97 €
Contrôle de bon fonctionnement	65,84 €	65,84 €
Frais de gestion : suivi des études avant travaux de réhabilitation	101,32 €	101,32 €
Frais de gestion : suivi des travaux de réhabilitation	405,29 €	405,29 €
Frais de gestion : suivi de l'entretien	5 % du montant de la facture	5 % du montant de la facture

27. Tarif participation réseau eaux usées 2017

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les tarifs de participation réseau eaux usées.

28. Tarif d'intervention du service assainissement 2017

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les nouveaux tarifs d'intervention du service assainissement pour l'année 2017 comme suit :

- Hydrocureur 1111,97 € HT soit 134,36 € TTC
- Fourgonnette 24,42 € HT soit 29,30 € TTC
- Personnel d'encadrement: 24,71 € HT soit 29,65 € TTC
- Agent d'exécution 21,36 € HT soit 25,63 € TTC

29. Branchements d'assainissement Tarif 2017

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les nouveaux tarifs des branchements d'assainissement 2017 comme suit :

- Branchement au réseau eaux usées réalisé en même temps que le collecteur public : **1198 € TTC**
- Branchement au réseau eaux usées réalisé isolément : **1460 € TTC**
- Branchement au réseau d'eaux pluviales : travaux au coût réel après acceptation d'un devis sur la base du bordereau de prix en vigueur.

30. Demande de subvention - Création d'un bassin de gestion des eaux pluviales sur le bassin versant de la Liovette - commune de Beauvais

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les travaux de création d'un bassin de tamponnement des eaux pluviales sur le bassin versant de la Liovette, sur la commune de Beauvais.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les aides financières au taux maximum auprès du conseil départemental de l'Oise pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une dérogation pour commencement anticipé des travaux auprès du conseil départemental de l'Oise.

31. Demande de subvention desserte assainissement collectif - Hameau du Mont Bénard commune de Savignies

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les travaux de création de réseaux d'assainissement sur le hameau du Mont Bénard à Savignies.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de réaliser ces travaux suivant les principes de la charte pour la qualité des réseaux d'assainissement Aisne-Ardenne-Oise.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les aides financières au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux.

32. Ouverture dominicale des commerces

Les membres du conseil communautaire autorisent à la **majorité** l'ouverture dominicale des commerces conformément à la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques porte de 5 à 12 par an le nombre de dimanches les possibilités d'ouverture des commerces de vente au détail de biens et de services.

33. Participation de la communauté d'agglomération du Beauvaisis aux salons professionnels 2017 sous pavillon Région Hauts de France

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** la participation de la communauté d'agglomération du Beauvaisis aux salons professionnels 2017 (le salon SIMA, le salon SIMI, le salon MIDEST) sous pavillon Région Hauts de France.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

34. Bourse aux initiatives et projets étudiants (BIPE) - attribution de subvention à l'association "festival de la terre et de l'élevage" UniLasalle 2016

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'attribuer une subvention d'un montant de 1000 euros au profit de l'association « festival de la terre et de l'élevage » dans le cadre du projets étudiants (BIPE).

35. Mise en place de l'appel à projet BIPE 2017 (bourse aux initiatives et projets étudiants)

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de valider le règlement de l'appel à projets 2017 « bourse aux initiatives et projets étudiants » BIPE.

Les membres du conseil communautaire valident à l'**unanimité** la composition du comité de sélection qui sera composé du Président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, du 1^{er} vice-président, de deux membres du bureau communautaire dont la délégation est en lien avec l'enseignement supérieur et le développement économique, du directeur de l'économie, du chargé de mission enseignement supérieur.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président en charge de l'enseignement supérieur à signer tout document relatif à cet appel à projet.

36. Appel à projets innovants et incubation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le projet innovant et incubation de la pépinière d'entreprise qui a pour but d'accompagner et financer les idées d'entreprises innovantes sur ces 2 territoires en s'appuyant sur les compétences des acteurs de l'accompagnement déjà établis comme les plateformes d'initiative dans leur rôle de sélection et de gestion de dossier ou les pépinières d'entreprises pour leurs facultés à faire progresser les dirigeants.

37. Présentation du rapport annuel d'activités du réseau urbain Corolis - année 2015

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel d'activités du réseau urbain Corolis pour l'année 2015.

38. Mise en réforme de trois autobus et un minibus du réseau de transports urbains

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le principe de mise en réforme du réseau des transports urbains de ces véhicules de transports urbains.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la ville de Beauvais, propriétaire des bus urbains standards, et l'agglomération du Beauvaisis, propriétaire du minibus urbain, à vendre ou céder ces véhicules.

39. Délégation de l'exploitation du service de location de vélos "Yellow Vélo" à l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le principe de délégation de l'exploitation du service Yellow Vélo à l'office du tourisme de Beauvais.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention de délégation de l'exploitation du service de location de vélos.

40. École d'art du Beauvaisis - demandes de subventions 2017

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les concours financiers du ministère de la culture ou de sa direction régionale (DRAC Nord-Pas-de-Calais/Picardie), au taux le plus élevé, en ce qui concerne toute demande de subventions liée au fonctionnement de l'école d'art du Beauvaisis et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les concours financiers du département (conseil départemental de l'Oise), au taux le plus élevé, en ce qui concerne toute demande de subventions liée au fonctionnement de l'école d'art du Beauvaisis et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les concours financiers de la région (conseil régional Nord-Pas-de-Calais/Picardie) au taux le plus élevé, en ce qui concerne toute demande de subventions liée au fonctionnement de l'école d'art du Beauvaisis et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les concours financiers de tout autre partenaire institutionnel public ou privé au taux le plus élevé, en ce qui concerne toute demande de subventions ou de mécénat liée au fonctionnement de l'école d'art du Beauvaisis et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

41. École d'art du Beauvaisis / Ville de Beauvais : convention de partenariat

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la signature de la convention de partenariat entre l'école d'art du Beauvaisis et la ville Beauvais pour le centre de loisir « la Salamandre », dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant.

42. École d'art du Beauvaisis - demande adhésion à l'association " 50 degrés Nord"

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** l'adhésion de l'école d'art du Beauvaisis à l'association 50 degrés Nord qui a pour vocation de favoriser la circulation de l'information autour de la programmation des membres auprès des professionnels et des publics et elle encourage les échanges d'informations, d'expériences et de savoir-faire. Ainsi, elle participe à la structuration du secteur professionnel de l'art contemporain dans la région Hauts-de-France.

43. Réseau des médiathèques du Beauvaisis : achats de cartes-cadeaux

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** l'achat de cartes cadeaux pour les jeux concours organisés par le réseau des médiathèques pour un montant de 700,00 €.

44. Réseau des médiathèques du Beauvaisis : conventions de partenariat

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente à signer les conventions de partenariat entre le réseau des médiathèque du Beauvaisis et :

- le pôle handicap de la maison d'accueil spécialisé de l'institut France Raphaële Fleury (adultes) ;
- l'institut médico-éducatif Raphaële Fleury (enfants) ;
- l'association le Clos du Nid.

45. Convention entre la Ville de Beauvais et la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour la mise en œuvre du contrat local d'éducation artistique (C.L.E.A) 2016/2017

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** la signature de la convention du contrat local d'éducation artistique (CLEA) avec la Ville de Beauvais, pour l'année 2016/2017.

46. Intégration du quotient familial dans la grille tarifaire du conservatoire

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'intégrer le quotient familial dans la plus grande partie de la grille tarifaire du conservatoire, à savoir, de l'éveil musical au cycle III ou cycle spécialisé.

47. Démon - Projet d'éducation musicale - conservatoire Eustache-du-Caurroy

Les membre du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le projet d'éducation musicale du conservatoire Eustache-du-Caurroy qui s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Il est destiné à des enfants de 7 à 13 ans habitant des quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles qui ne disposent pas de ressources économiques, sociales ou culturelles suffisantes ou qui n'ont pas la mobilité nécessaire pour accéder à la pratique instrumentale et au patrimoine de la musique dite « classique ».

48. Rapport d'activité 2015 de l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel d'activité de l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais pour l'année 2015.

49. Collecte de la taxe de séjour par les plateformes de réservation en ligne

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la collecte de la taxe de séjour par les professionnels de location par voie électronique pour le propriétaire hébergeur qui commercialise son bien immobilier par le biais d'un site internet.

**La séance est levée à 21 heures 36
Fait à Beauvais le 8 décembre 2016**

**Pour Extrait Conforme,
Caroline CAYEUX**



**Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis**